

ALPHA-STEP® PC-48

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0	10/18/2023	Date de la première parution: 10/18/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ALPHA-STEP® PC-48

Code du produit : 000000000001061171

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Stepan Canada Sales Inc.

Adresse : 3800 Longford Mills Road
Longford Mills ON L0K 1L0

Téléphone : (705) 326-7329

Numéro de téléphone en cas d'urgence	Soins médicaux	1-800-228-5635 (Disponible 24 heures sur 24. Les FDS/informations sur le produit peuvent ne pas être disponibles pour le service d'urgence.)
	Chemtrec Int'l	1-703-527-3887
	Chemtrec	1-800-424-9300
	Canutec d'urgence	1-613-996-6666 1-705-330-3366

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent tensioactif

Restrictions d'utilisation : Pour usage industriel seulement.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Dommages oculaires graves : Catégorie 1

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

Éléments étiquette SGH

ALPHA-STEP® PC-48

Version 1.0
Date de révision: 10/18/2023

Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 10/18/2023

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Entreposage:
Conserver à l'écart des matériaux incompatibles.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Fatty acids, C12-18, Me esters, sulfonated, sodium salts	Fatty acids, C12-18, Me esters, sulfonated, sodium salts	149458-07-1	$\geq 30 - \leq 40$ *
Fatty acids, C12-18, Me esters	Fatty acids, C12-18, Me esters	68937-84-8	$\geq 1 - \leq 5$ *
sodium sulphate	sodium sulphate	7757-82-6	$\geq 1 - < 5$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

ALPHA-STEP® PC-48

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0	10/18/2023	Date de la première parution: 10/18/2023

- | | | |
|--|---|---|
| Conseils généraux | : | Ne pas laisser la victime sans surveillance. |
| En cas d'inhalation | : | Amener la victime à l'air libre.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : | Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Retirez les lentilles de contact.
Rincer immédiatement les yeux pendant au moins 15 minutes.
Obtenir une assistance médicale. |
| En cas d'ingestion | : | Rincer la bouche.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés | : | Provoque de graves lésions des yeux. |
| Avis aux médecins | : | Traiter de façon symptomatique. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | | |
|--|---|--|
| Moyen d'extinction approprié | : | Poudre sèche
Mousse
Brume
Dioxyde de carbone (CO2) |
| Moyens d'extinction inadéquats | : | Jet d'eau à grand débit |
| Autres informations | : | Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : | Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | | |
|--|---|--|
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage | : | Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |
|--|---|--|

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- | | | |
|---|---|---|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : | Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : | Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. |

ALPHA-STEP® PC-48

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0	10/18/2023	Date de la première parution: 10/18/2023

Conditions de stockage : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité
Écran facial

Protection de la peau et du corps : Vêtement léger de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : jaune

Odeur : caractéristique

pH : 5 - 7
Concentration: 10 %
(en solution aqueuse)

Point de fusion/congélation : -7,7 °C

Point d'éclair : > 93,9 °C

Méthode: Vase clos Pensky-Martens

Densité : 8,74 lb/gal

ALPHA-STEP® PC-48

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0	10/18/2023	Date de la première parution: 10/18/2023

Solubilité
Solubilité dans l'eau : soluble

Viscosité
Viscosité, dynamique : 300 mPa.s (25 °C)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.

Conditions à éviter : Produits incompatibles

Produits incompatibles : Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Résultat : Corrosif

ALPHA-STEP® PC-48

Version
1.0Date de révision:
10/18/2023Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 10/18/2023**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**sodium sulphate:**

Évaluation	:	Ne cause pas la sensibilisation de la peau.
Résultat	:	Pas un sensibilisateur cutané.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Cancérogénécité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Autres informations**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Poissons): 4,7 mg/l Durée d'exposition: 96 h
----------------------------	---	---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia (Daphnie)): 6,25 mg/l Durée d'exposition: 48 h
---	---	---

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (algues): 1,8 mg/l Durée d'exposition: 72 h
---	---	---

Évaluation écotoxicologique

ALPHA-STEP® PC-48

Version
1.0Date de révision:
10/18/2023Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 10/18/2023

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ALPHA-STEP® PC-48

Version 1.0
Date de révision: 10/18/2023

Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 10/18/2023

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NPRI Composants : methanol

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: En conformité avec les inventaires
AIIC	: En conformité avec les inventaires
DSL	: En conformité avec les inventaires
IECSC	: Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire, des obligations/restrictions réglementaires s'appliquent.
ENCS	: En conformité avec les inventaires
ISHL	: Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	: En conformité avec les inventaires
PICCS	: Non en conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet d'autres abréviations**

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et

ALPHA-STEP® PC-48

Version Date de révision:
1.0 10/18/2023

Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 10/18/2023

toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TCI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Termes et Conditions. Cette fiche signalétique n'est un guide que pour les produits auxquels elle s'applique. Dans les limites autorisées de la loi applicable, rien dans son contenu ne crée aucune obligation légale y compris des obligations contractuelles, des garanties expresses ou implicites, y compris toutes garanties de qualité marchande ou d'aptitude pour une raison particulière ou ne confère quelque droit que ce soit de propriété intellectuelle, y compris les droits d'utilisation de marques de commerce ou une licence pour utilisation de brevets, acquis ou en attente. L'information contenue dans cette fiche est basée sur la propre étude du manufacturier et le travail de tiers, et est sujet à changement en tout temps, sans autre avis. Il n'y a pas de garantie, expresse ou implicite, de l'exactitude, la complétude ou de l'adéquation de l'information contenue dans cette fiche et ni le fournisseur ni le manufacturier (ni les agents, directeurs, officiers, contractants ou employés de l'un ou l'autre) ne peuvent être tenus responsables à l'égard d'aucune partie pour des dommages de quelque nature que ce soit, y compris des dommages directs, particuliers ou conséquents survenant en raison ou en rapport avec l'exactitude, la complétude, l'adéquation ou la prestation de toute information dans cette fiche signalétique ou de toute autre façon liés (directement ou indirectement) à cette fiche signalétique. La réception et l'utilisation de cette information constituent le consentement à ces termes et conditions.

Date de révision : 10/18/2023
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F